



26 AVR 2024

Agadir, le 1/2

RAMSA - EN - PS10 - 17
RESSOURCES HUMAINES

DRH/N° 18 /2024.
Décision d'appel aux candidatures

N/Réf :
Objet :

Décision d'appel aux candidatures

Le Directeur Général de la Régie Autonome Multi-Services d'Agadir

- Vu le Décret n° 2-64-394 du 22 Joumada I 1384 (29 Septembre 1964) relatif aux Régies Communales dotées de la personnalité Civile et de l'Autonomie Financière;
- Vu la Loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes, promulguée par le Dahir n° 1-03-195 du 16 ramadan 1424 (11 novembre 2003).
- Vu la Circulaire n° 24/2012 du 06 Hija 1433 (22 Octobre 2012) de Monsieur Le Chef du Gouvernement, fixant les conditions et modalités d'organisation des concours de recrutement dans les emplois publics ;
- Vu le statut du Personnel, des Entreprises de production, de transport et distribution d'électricité au Maroc;
- Vu la loi cadre 2024 de la RAMSA.

Décide :

Article 1:

*Lancer un appel aux candidatures pour le recrutement, à la catégorie 6, de Vingt-deux (22) Agents de Maîtrise :

- **Trois (3) Techniciens Spécialisés titulaires d'un diplôme Etatique Bac+2 (BTS, DUT ou ISTA) en Comptabilité ou Gestion des Entreprises (Réf. M01) ;**
- **Un (1) Technicien Spécialisé titulaire d'un diplôme Etatique Bac+2 (BTS, DUT ou ISTA), en Commerce ou Marketing (Réf. M02) ;**
- **Un (1) Technicien Spécialisé titulaire d'un diplôme Etatique Bac+2 (BTS, DUT ou ISTA), en Informatique (Réf. M03) ;**
- **Dix (10) Techniciens Spécialisés titulaires d'un diplôme Etatique Bac+2 en Hydraulique/ Bâtiment/Génie Civil/ ou Travaux Publics. (Réf. M04) ;**
- **Deux (2) Techniciens Spécialisés titulaires d'un diplôme Etatique Bac+2, en Génie Bio industriel ou équivalent (Réf. M05) ;**
- **Un (1) Technicien Spécialisé titulaire d'un diplôme Etatique Bac +2 en Systèmes automatiques (Réf. M06) ;**
- **Un (1) Technicien Spécialisé titulaire d'un diplôme Etatique Bac +2 en Topographie (Réf. M07) ;**

REGIE AUTONOMIE MULTI-SERVICES D'AGADIR

Rue 18 Novembre - Q.1. - AGADIR - B.P. 754 - TVA : 25 5013 - I.F.n 06 926 341

Tél.: 05 28 22 30 30 (L.G) - 05 28 82 96 00 - Fax : 05 28 22 01 15

E.mail : regie.ramsa@gmail.com - www.facebook.com/ramsagadir - www.twitter.com/ramsagadir - Site web : www.ramsa.ma

- 18/2024
- Deux (2) Techniciens Spécialisés titulaires d'un diplôme Etatique Bac +2 en **Électromécanique (Réf. M08)** ;
 - Un (1) Technicien Spécialisé titulaire d'un diplôme Etatique Bac +2 en **Électricité de bâtiment (Réf. M09)** ;

Article 2: Conditions exigées

- Être de nationalité marocaine.
- Être âgé au 31/12/2024 entre 18 ans et 40 ans.
- Être titulaire des diplômes susmentionnés.
- Être disposé des droits nationaux et ayant une bonne conduite.

Article 3: Dossier de candidature:

- Lettre de motivation portant précision du poste à postuler (N° M01/M02/M03/M04/M05/M06/M07/M08/M09) en son objet, adressée à Monsieur Le Directeur Général de la RAMSA.
- Le formulaire généré à l'issue de votre inscription sur la plateforme E-concours accessible via le lien suivant : <https://econcours.brainman.ma/cmp/RAMSA2024>;
- Curriculum vitae (CV) complet et actualisé avec Photo récente.
- Photocopie de la carte nationale d'identité.
- Copie du Baccalauréat (recto verso).
- Copie du diplôme.

N.B : : les attestations de réussite ne seront pas acceptées et tout dossier parvenu hors délai ne sera pas pris en considération.

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés obligatoirement par voie postale sous plis fermé **en signalant sur l'enveloppe la référence du poste, au plus tard le 13 Mai 2024 date limite de réception**, à l'adresse suivante :

BRAIN MANAGEMENT (Concours RAMSA 2024)

63, Bd Anfa, Angle Rue Washington Résidence Al-Said 7ème Etage – Casablanca

- Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération de même que les demandes envoyées par e-mail ou par fax et ne feront pas l'objet de suite.
- Les dossiers contenant des profils supérieurs aux profils demandés ne seront pas pris en considération.
- Les candidats remplissant les conditions requises seront convoqués pour passer un concours écrit.
- Les meilleurs candidats retenus à l'écrit seront convoqués pour subir un entretien oral.
- Les dates et lieux des concours seront communiqués ultérieurement.
- Le recrutement des candidats admis demeure subordonné au résultat de la visite médicale et à la validation des dossiers d'embauche par la tutelle.

LE DIRECTEUR GENERAL

YOUSSEF ETTAZI

